

**Délibération 2021/20**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET  
Séance du 28 mai 2021**

Date de la convocation : 20 mai 2021  
Date d'affichage : 20 mai 2021  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13  
POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

**Objet de la délibération : MOTION DE SOUTIEN FILIERE AGRICOLE**

L'an deux mil vingt et un et le vingt huit mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE - B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU - M. HUGOL - S. JEUNET - P. LOUX - I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : E. BONNIOL - C. NOHARET -  
Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Suite au gel du 07 avril qui a fortement sinistré l'agriculture,  
Les élus du Conseil municipal réunis ce jour en assemblée,

**CONSIDERANT :**

Toutes les conséquences économiques, sociales et environnementales du gel du 7 avril qui a impacté l'économie agricole sur le territoire national,

Qu'un grand nombre d'agriculteurs et de vignerons ne pourront pas faire face, ni à leurs besoins en trésorerie, ni à leurs frais d'exploitation nécessaires à la pérennité des cultures, ni aux échéances bancaires, ni au paiement de leurs charges sociales et foncières, ni au remboursement de certains dispositifs,

Que cette situation est inédite par son ampleur nationale,

Que l'agriculture est le deuxième PIB de l'Hérault avec 809 millions d'euros, dont 80% provient de la viticulture,

Que cette économie départementale concernant 7547 chefs d'exploitation et plus de 15400 emplois salariés,

Qu'une large partie des terres agricoles et arboricoles et notamment les 84.900 hectares de vignobles subiront les conséquences du gel dans des proportions très importantes.

En regard des multiples milliards du plan de relance consacré aux autres secteurs économiques et qui étaient nécessaires ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DEMANDE au gouvernement la mise en place d'un véritable plan de sauvetage de l'agriculture avec des règles adaptées s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants annihilant toute éligibilité.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE

Date de réception de l'AR: 04/06/2021

034-213401979-20210528-DE\_2021\_020-DE